



COP 21 locale

Accord de Rouen pour le climat

Engagements de la commune de
Roncherolles-sur-le-Vivier



Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier



métropole
RouenNORMANDIE



Dans le cadre de son implication dans la COP 21 locale et de sa contribution à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques de la Métropole Rouen Normandie, la commune propose d'inscrire à l'*Accord de Rouen pour le Climat* les engagements suivants :

ENERGIES RENOUVELABLES

1. Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment communal
2. Réflexion sur la souscription d'un contrat d'approvisionnement en électricité d'origine 100% renouvelable auprès d'un fournisseur local, pour un premier bâtiment

ALIMENTATION – AGRICULTURE

3. Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole, élévation de la part de produits issus de l'agriculture biologique et de produits issus de filières courtes dans un périmètre régional lors du renouvellement du prochain marché d'approvisionnement de la restauration scolaire (à minima 20% de produits Bio à l'horizon 2022, conformément à la réglementation).
4. Mise en place d'une table de tri au sein du restaurant scolaire. Pesée des déchets et affichage journalier des résultats. Organisation d'animations de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire.
5. Mise en place d'un composteur à proximité du restaurant scolaire afin de valoriser les déchets collectés.

ECLAIRAGE PUBLIC

6. Poursuite de l'engagement de la commune en matière d'extinction de l'éclairage public :
 - Valorisation du concours « Villes et villages étoilés »
 - Témoignages lors de réunions d'information visant à sensibiliser les autres communes de la Métropole Rouen Normandie à l'extinction
 - Sensibilisation des habitants à la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

BIODIVERSITE

7. Réalisation d'une étude pour la création d'un verger sur une parcelle communale.

EXEMPLARITE DE LA COMMUNE

8. Incitation et accompagnement des associations et des clubs sportifs à l'Ecolabelisation des manifestations, ainsi qu'à l'éco-responsabilité de leurs activités.